



CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS – RENTREE 2026
AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN

DATE ET HORAIRES	NIVEAU	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Lundi 29 juin 2026 (8h-12h et 13h-16h)	Premières passant en TERMINALE	Antoine Roussin
Mardi 30 juin 2026 (8h-12h et 13h-16h)	Secondes passant en PREMIERE	Antoine Roussin
Mardi 30 juin 2026 de 16h à 17h à l'amphithéâtre	Réunion d'information sur les options pour les secondes	Tous les collèges
Mercredi 1^{er} juillet 2026 (8h-12h et 13h-16h)	SECONDES Elèves venant du collège Leconte de Lisle	COLLEGES Leconte de Lisle
Judi 02 juillet 2026 (8h-12h et 13h-16h)	Elèves venant des collèges Alsace Corré et Jean Lafosse	Alsace Corré et Jean Lafosse
Vendredi 03 juillet 2026 (8h-12h et 13h-16h)	Elèves venant du collège Plateau Goyaves et autres collèges - Doublants de seconde et de première - Affectation Affelnet	Plateau Goyaves et autres Antoine Roussin TOUS ETABLISSEMENTS
Lundi 06 juillet 2026 (8h-12h et 13h-16h)	BTS SAM2 et MCO2, DCG2, DCG3	Antoine Roussin
Mardi 07 juillet 2026 (8h-12h et 13h-16h)	Première année de BTS et DCG (affectation Parcoursup)	TOUS ETABLISSEMENTS
Judi 13 août 2026 (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES	LYCEES ROCHES MAIGRES VICTOR SCHOELCHER GERARD ETHEVE
Vendredi 14 août 2026 (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES	LYCEES ANTOINE ROUSSIN JEAN JOLY BOIS D'OLIVES
	Doublants de terminale	TOUS ETABLISSEMENTS

INTERNAT : LE JOUR DE L'INSCRIPTION, PRESENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR ET DU CORRESPONDANT POUR UNE INSCRIPTION A L'INTERNAT

L.G.T. Antoine Roussin 25 rue Leconte de Lisle CS 21013 97872 SAINT-LOUIS CEDEX

Tél : 0262 91 93 33 Fax : 0262 26 19 14 e-mail : ce.9740787m@ac-reunion.fr site : lycée-antoine-roussin.ac-reunion.fr



**MODALITES D'INSCRIPTION A LA RENTREE 2026
POUR LES NOUVEAUX ELEVES
ARRIVANT EN SECONDE, PREMIERE OU TERMINALE
AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN**

Une fois l'affectation reçue, les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent obligatoirement procéder à la télé-inscription en se connectant à l'adresse <https://teleservices.education.gouv.fr> à l'aide de ses identifiants EduConnect et imprimer les documents demandés qu'ils peuvent également récupérer sur le site du lycée :

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-roussin/>

Afin de finaliser cette inscription, ils devront venir au lycée, avec leur enfant si mineur, selon le calendrier ci-joint munis de l'ensemble des pièces indiquées ci-dessous. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche de renseignements avec étude automatique du droit à bourse (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une fiche d'inscription options selon le niveau de l'élève (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une fiche d'autorisations parentales pour les élèves mineurs (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une fiche de renseignement médical (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Un formulaire de demande NUMERISAK (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'élève
- Une photocopie du livret de famille où figurent les noms et prénoms de l'élève et du représentant légal
- Une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre 2025-2026
- Une photocopie de la décision de justice pour l'autorité parentale unique ou d'adoption si nécessaire
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE (Maison Des Lycéens et des Etudiants) est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat d'excellence du lycée Antoine Roussin :

Un dossier d'inscription à l'internat devra être demandé et récupéré lors de l'inscription entre le 29 juin et le 07 juillet 2026 (en fonction des places disponibles).

L'inscription à l'internat se fera le vendredi 14 août 2026 au lycée Antoine Roussin avec la présence obligatoire du responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours, munis du dossier complet.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BIC

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et à signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

.....

**AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SANS LA PRESENCE OBLIGATOIRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION
DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR
ET D'UN CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

**MODALITES D'INSCRIPTION A LA RENTREE 2026
EN BTS SAM, BTS MCO et DCG
AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN**

Une fois l'affectation reçue, les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent obligatoirement imprimer les documents demandés pour le dossier d'inscription qui se trouvent sur le site du lycée :

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-roussin/>

Ils devront venir au lycée, avec leur enfant si mineur, selon le calendrier ci-joint munis de l'ensemble des pièces indiquées ci-dessous. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les étudiants :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche de renseignements (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une fiche d'autorisations parentales pour les élèves mineurs (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une fiche de renseignement médical (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une copie du relevé de notes du baccalauréat 2026 ou antérieur
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'internat d'excellence du lycée Antoine Roussin :

Un dossier d'inscription à l'internat devra être demandé et récupéré lors de l'inscription le 06 ou le 07 juillet 2026 (en fonction des places disponibles).

L'inscription à l'internat se fera le vendredi 14 août 2026 au lycée Antoine Roussin avec la présence obligatoire du responsable légal et de l'élève ou de l'élève majeur et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours, munis du dossier complet.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les étudiants boursiers :

- La notification conditionnelle d'attribution de bourse 2026

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et à signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

.....

**AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SANS LA PRESENCE OBLIGATOIRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION
DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR
ET D'UN CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

**MODALITES DE REINSCRIPTION A LA RENTREE 2026
POUR LES ELEVES DEJA SCOLARISES
AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN**

Suite à la décision d'affectation (passage en classe supérieure au lycée Antoine Roussin) prise lors des conseils de classe, les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent obligatoirement procéder à la réinscription au lycée. Les élèves qui demandent une orientation dans un autre lycée ou un redoublement doivent attendre la décision d'affectation de la DRAIO.

L'élève muni de l'ensemble des pièces demandées et signées peut finaliser seul sa réinscription selon le calendrier ci-joint à condition d'être en règle auprès des services du CDI (livres rendus) et de la gestion (frais de demi-pension ou d'internat réglés). Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

1/ REINSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Une fiche de renseignements avec étude automatique du droit à bourse (document pré-renseigné et remis à l'élève à modifier si nécessaire et à signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Un dossier d'inscription à l'internat devra être demandé et récupéré lors de la réinscription entre le 29 juin et le 07 juillet 2026.

L'inscription à l'internat se fera le vendredi 14 août 2026 au lycée Antoine Roussin avec la présence obligatoire du responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours, munis du dossier complet.

2/ REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les lycéens boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BIC si changement de coordonnées bancaires

Pour les étudiants boursiers :

- La notification conditionnelle d'attribution de bourse 2026

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer, à renseigner et à signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos pour les nouveaux demi-pensionnaires